

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

AUVERGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°4 du 24 Mars 1999- 4 pages

Grandes Cultures

Colza

Stades : *Boutons accolés cachés - D1.*
Boutons accolés visibles - D2.
Boutons séparés - E à F1

Charançons de la tige

Faible niveau des captures sur la plupart des postes de piégeage, depuis une semaine après une plus forte activité entre le 9 et le 12 mars (voir le 16 pour certains postes).

Les deux espèces sont présentes avec une nette dominance du charançon de la tige du chou depuis le 15 mars (consulter le tableau page 3). Les premières piqûres de pontes ont été notées le 12 mars.

Le risque est plus limité maintenant. Maintenir une surveillance. Le traitement principal à dû être effectué.

Méligèthes

Activité souvent très soutenue depuis le 13 mars. Les insectes sont bien visibles sur les inflorescences au cours d'après midi ensoleillées. Les captures sont souvent très importantes dès le 17 mars.

Soyez très vigilants. Surveillez régulièrement vos cuvettes jaunes et les boutons floraux pour estimer le degré d'infestation et intervenir (ou réintervenir) si le seuil est dépassé. La sensibilité décroît avec le développement végétatif. La fin du risque est atteint lorsque les premières fleurs sont ouvertes. Prudence si le dernier traitement remonte à plus de 12 jours

Rappel des seuils
- Au stade D1 (boutons accolés cachés): Un insecte par inflorescence.
- Au stade D2 à E (boutons accolés visibles à boutons séparés) : 2 à 3 insectes par inflorescence.

Blé

Stades : *fin tallage (4).*
Redressement (5).
Epi à 1 cm (ponctuellement plus).

Maladies

- Du pied :

Piétin verse : peu observé pour l'instant dans les secteurs sensibles de l'Allier.

Rhizoctone : Fréquent sur de nombreuses parcelles

Fusariose : souvent présente

- Du feuillage :

Septoriose (S.tritici) : elle est la principale maladie déjà présente sur les feuilles basses dans les parcelles de Sologne et Bocage, mais la pression est plûtot faible cette année pour l'époque. La maladie est très faiblement présente en milieu argilo-calcaire et en Limagne.

Oïdium : ponctuellement visible sur variétés sensibles et sur semis précoces

Rouilles : absentes

Pas d'intervention pour l'instant. Cependant il est recommandé de réaliser une notation visuelle des symptômes de piétin-verse pour déterminer la fréquence d'attaque (le seuil d'intervention se situe de 15 à 20 % de pieds touchés). Le Kit Diagnolab peut aussi vous aider à situer le risque parcellaire.

Si risque piétin-verse : intervenir entre le stade épi 1 cm et 1 noeud avec l'une des deux matières actives suivantes Prochloraze et Cyprodinil pour avoir le maximum d'efficacité. Il faudra aussi tenir compte des maladies déjà présentes (septoriose et oïdium). Le dépliant « fongicides céréales» vous aidera pour le choix du fongicide le plus adapté.

Si absence de risque piétin-verse : attendre nos informations

Colza
Charançons de la tige
Risque décroissant.
Méligèthes
Vigilance.

Céréales
Maladies
A surveiller.

Tournesol
Phomopsis
Choix des variétés.

Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat BP 45
63370 LEMPDES
Tél : 04.73.42.14.83
Fax : 04.73.90.83.70

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur-Gérant : J.F. CHAUVEAU

Publication périodique
C.P.P.A.P n° 2315AD
ISSN n° 1254.6372

Tarifs courrier : 320 F
Fax et courrier : 370 F

Orge d'hiver

Maladies

Rhynchosporiose et (ou) Helminthosporiose parfois fréquentes et virulentes.

Vigilance dès le stade 1 noeud qui pourrait être atteint assez rapidement (en fonction des conditions climatiques à venir).

Tournesol

Phomopsis

Faire le bon choix variétal.

En 1998 le Phomopsis est resté très discret en Auvergne même dans les secteurs connus déjà contaminés au cours des années précédentes (surtout dès 1995). Ils se situent dans le sud de l'Allier (Ebreuil, Gannat, Taxat-Senat, St Bonnet de Rochefort) et dans le nord du Puy de Dôme (Aigueperse, St Genès du Retz).

Choisissez pour vos semis les variétés les moins sensibles possibles et notamment les très peu sensibles et peu sensibles.

En cas de necessité nous vous tiendrons informé des risques Phomopsis en 1999 pour une éventuelle protection fongicide.

Sensibilité variétale au Phomopsis
(Source Cetiom) .

Variétés très peu sensibles :

ALIENOR, ANDORA, APOLLO, CREASOL, DK 3795 DK 3825, MAXISOL, RIGASOL, AGRISOL (Résistant), ANDASOL, DJANGO (Résistant), FANTASOL, INEDI, KINTASOL, LASER, LG 5680, MADERE, PISTOL,POLKA (Résistant), SANTIAGO, SCALA, SELECT, AMELIA (Résistant), ARPEGE, DK 3862, FRUCTIDOR, LABRADOR, SAKI.

Variétés Oléïques : CADASOL, OLSAVIL.

Variétés peu sensibles :

PRINCIL, SANLUCA, ALBENA RM, ALLIANCE RM, ALZAN, BILTO, BRENDA, CLIOSOL, CORISTE, CRESUS, DK 3782, FLORENCE, ISU, JAGUAR, JAMINA, MACHA, MANADE, METHEOR, MOZAR, NADIA, ALEXANDRA, ALTESSE RM, ARANDA, ARGOS, AUTAN, BRACO, DK 3828, FIESTA, FLEURET, FLOREADO, HERCULES, ISAR, LG 5630, LG 5660, LUCIL, LYMPIL, MADISON, MAORI, MARTA, NIVA, PAPRIKA, SUZANNA, DAGO, FOX, FRANCIL, JASMIL, MEDICIS, MELODY..

COLZA

INSECTICIDES HOMOLOGUES SUR LES RAVAGEURS AU PRINTEMPS

Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon de la tige du colza	Méligèthe	Charançon des siliques	Pucerons
alphaméthrine	Astor, Vorax	0,075 l	0,1 l	0,1 l	
	Clameur, Mageos MD, Vorax MD	0,05 kg	0,05 kg	0,07 kg	
	Fastac	0,15 l	0,15 l	0,2 l	
betacyfluthrine	Ducat	0,3 l	0,2 l	0,2 l	0,3 l
bifenthrine	Experid	0,075 l	0,1 l	0,1 l	
	Talstar	0,075 l	0,1 l	0,1 l	0,075 l
	Talstar Flo, Brigade	0,1 l	0,125 l	0,125 l	0,1 l
cyfluthrine	Baythroïd, Blocus	0,3 l	0,2 l	0,2 l	0,3 l
cyperméthrine	Nombreuses spécialités	0,25 l	25 g m.a.	20 g m.a.	
deltaméthrine	Nombreuses spécialités	5 g m.a	5 g m.a.	5 g m.a.	6,25 g m.a
deltaméthrine + endosulfan	Galion	0,8 l			
deltaméthrine+pyrimicarbe	Best, Jusan, Status				1,25 l
endosulfan	Nombreuses spécialités	437,5 g m.a	262,5 g m.a	612 g m.a.	
endosulfan+parathion éthyl	Drifène AP	1,25 l	0,75 l		
endosulfan+thiométon	Serk EC				1.5 l
esfenvalérate	Sumi alfa, Mandarin		0,5 l	0,6 l	
esfenvalérate+oxydéméton-méthyl	Sumiton				0,5 l
fenvalérate	Sumicidin 10		0,4 l	0,4 l	
lambda-cyhalothrine	Karaté vert	0,15 l	0,1 l	0,1 l	0,15 l
	Karaté Xpress	0,15 kg	0,1 kg	0,1 kg	0,15 kg
lambda-cyhalothrine + pyrimicarbe	Karaté K, Open, Okapi GF				1 l ou 300 g
malathion	Nombreuses spécialités		700 g m.a.		
méthidathion	Nombreuses spécialités	300 g m.a	250 g m.a		
parathion éthyl+méthyl	Nombreuses spécialités	300 g m.a	200 g m.a		
phosalone	Nombreuses spécialités		1000 g m.a	1200 g m.a	600 g m.a.
phosalone + parathion méthyl	Taxylone		0,75 l		
pyrimicarbe	Pirimor G - Aphox				0,5 kg
taufluvalinate	Mavrik, Mavrik Flo		0.2 l		0.2 l
taufluvalinate+thiométon	Mavrik B, Mavrik systo				0.4 l
tralométhrine	Tracker 108 EC	0,09 l	0,065 l	0,065 l	
triazamate	Aztec				0,5 l
zétacyperméthrine	Deumil, Fury		0.1 l	0.1 l	

liste arrêtée au 1er janvier 1999

SPV

P 89

BILAN DES CAPTURES CHARANÇONS DE LA TIGE ET MELIGETHES AU 23 / 03

LIEUX	CHARANÇONS DE LA TIGE DU COLZA				CHARANÇONS DELA TIGE DU CHOU				MELIGETHES			
	DEBUT	JUSQU'AU 10 / 03	DU 11 / 03 AU 23 / 03	**CUMUL**	DEBUT	JUSQU'AU 10 / 03	DU 11 / 03 AU 23 / 03	**CUMUL**	DEBUT	JUSQU'AU 10 / 03	DU 11 / 03 AU 23 / 03	**CUMUL**
JOZE 63	2 / 03	14	2	**16**	2 / 03	2	68	**71**	5 / 03	3	64	**67**
PERIGNAT ES ALLIER 63	2 / 03	3	1	**4**	2 / 03	5	10	**15**	16 / 03	0	20	**20**
BORT L'ETANG 63	10 / 03	1	0	**1**	1 / 03	6	4	**10**	17 / 03	0	6	**6**
ARTONNE 63	11 / 03	0	16	**16**		0	?	**0**		0	?	**0**
BRIOUDE 43	9 / 03	2	27	**29**					12 / 03	0	29	**29**
LORIGES 03		0	0	**0**		0	0	**0**	12 / 03	0	21	**21**
TAXAT SENAT 03		0	0	**0**	10 / 03	5	15	**20**	10 / 03	6	14	**20**
RONGERES 03		0	0	**0**		0	0	**0**	14 / 03	0	39	**39**
ST POURCAIN / BESBRE 03	27 / 02	5	0	**5**	27 / 02	2	10	**12**	2 / 03	2	70	**72**
GENNETINES 03	1 / 03	6	7	**13**	16 / 03	0	24	**24**	11 / 03	0	250	**250**
POUZY MESANGY 03	17 / 03	0	4	**4**	1 / 03	4	23	**27**	11 / 03	0	24	**24**
SOUVIGNY 03	26 / 02	91	18	**109**	26 / 02	8	4	**12**	10 / 03	30	91	**121**
GANNAY / LOIRE	?	?	4	**4**	?	?	11	**11**	?	?	101	**101**
ST VICTOR 03	?	?	187	**187**	?	?	275	**275**	?	?	228	**228**
MOYENNE		10,1	19			2,3	31,7			2.9	56	